InfoFONDS

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION FINANCIÈRE

| VOLUME 35 | NUMÉRO 4 | AUTOMNE 2014 |

EN BREF

PAGE 1
Multipliez les occasions de croissance de votre portefeuille

PAGE 2
Des gestionnaires de portefeuille rigoureusement choisis

PAGE 3
L'avenir d'un enfant vous tient à cœur ?

PAGE 4
Fonds Desjardins contribue à la conservation de la forêt boréale au Canada

GRÂCE À LA DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE

Multipliez les occasions de croissance de votre portefeuille

Au cours d'une année, les marchés boursiers situés dans différents pays ou régions offrent des potentiels de rendement variés. C'est pourquoi, la diversification géographique s'avère un important atout pour l'investisseur qui souhaite optimiser la croissance de son portefeuille.

Plus de diversification et moins de risque

Les entreprises canadiennes inscrites en Bourse ne représentent, en fait, qu'environ 4 % des valeurs boursières mondiales. Par ailleurs, elles se concentrent principalement dans les secteurs des services financiers, de l'énergie et des matières premières. Les marchés internationaux, pour leur part, représentent divers secteurs d'activité, dont les biens de consommation courante, la consommation discrétionnaire, les soins de santé et les technologies de l'information. Or, ces divers secteurs sont sous-représentés dans le marché boursier canadien.

En investissant dans des fonds de placement étrangers, vous multipliez les occasions de croissance de vos placements, car vous participez au potentiel de développement d'entreprises dynamiques situées ailleurs dans le monde. Ce faisant, vous diminuez le risque global de votre portefeuille, car vous bénéficiez d'une plus grande diversification.

Répartition géographique de la valeur des marchés boursiers dans le monde

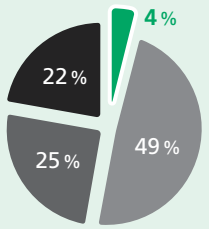

4 %
DES VALEURS BOURSIÈRES MONDIALES PROVIENNENT DU CANADA

Source : MSCI All Country World Index au 30 juin 2014

Répartition sectorielle du marché boursier canadien

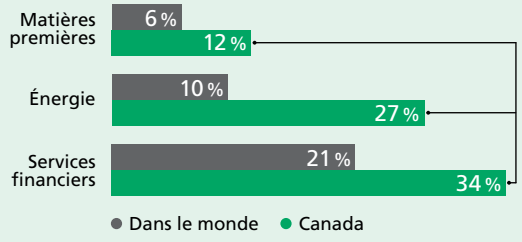

73 %
DU MARCHÉ CANADIEN EST CONCENTRÉ DANS TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Sources : MSCI S&P/TSX Capped Composite Index et MSCI All Country World Index au 30 juin 2014

› *(suite à la page suivante)*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au cours des 20 dernières années, les sommes investies dans les fonds de placement ont augmenté en moyenne de 15 % par année au Canada. Au 30 juin 2014, ceux-ci représentaient un actif de 1,1 mille milliards de dollars CA, selon l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Cette progression constante confirme que les Canadiens font confiance aux fonds de placement pour optimiser leur patrimoine. C'est d'ailleurs leur premier choix lorsque vient le temps de prendre des décisions d'investissement. Les fonds de placement représentent 26 % du patrimoine financier des Canadiens.

Source : L'Institut des fonds d'investissement du Canada, 30 juin 2014

Pour toute question sur vos placements ou tout article de ce numéro, consultez votre représentant et, en tout temps, visitez **fondsdesjardins.com**.

Desjardins
Gestion de patrimoine
PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Coopérer pour créer l'avenir

› *(suite de la page précédente)*

Des choix adaptés aux besoins des investisseurs

Les Fonds Desjardins offrent un large choix de fonds de placement étrangers et canadiens. Ceux se trouvant dans les Portefeuilles Diapason ont été choisis en fonction des besoins des investisseurs. Ainsi, les Fonds Desjardins étrangers occupent une plus grande place dans les portefeuilles qui visent une croissance du capital à long terme, car ils permettent de saisir des occasions d'investissement dans divers marchés. Ces fonds sont présents dans les portefeuilles plus conservateurs dans une proportion moins importante, mais s'y trouvent également puisque la diversification qu'ils apportent contribue à diminuer les risques.

Des gestionnaires de portefeuille d'envergure internationale

Les Fonds Desjardins composés d'actions américaines et mondiales sont gérés par des gestionnaires de portefeuille d'envergure internationale qui ont fait leurs preuves et qui sont appuyés par des équipes d'analystes situées dans différents pays. Ceux-ci ont été soigneusement sélectionnés par Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) qui analyse leur expérience, leur historique de performance, leur réputation et leur style de gestion. DGIA s'assure également de la transparence de leurs processus d'investissement et les évalue sur une base régulière.

Grâce à ces fonds de placement, vous pouvez accéder facilement aux occasions d'investissement offertes sur les marchés internationaux. Pour en savoir plus à ce sujet, parlez-en à votre représentant.

VISIONNEZ LA VIDÉO

Des gestionnaires de portefeuille rigoureusement choisis

Les Fonds Desjardins s'appuient sur l'expertise de gestionnaires de portefeuille rigoureusement choisis par Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA). Répartis partout dans le monde, ces gestionnaires de portefeuille sont mandatés par DGIA pour choisir les meilleures occasions d'investissement, selon les objectifs de placement des Fonds Desjardins qui composent votre portefeuille.

Pour en savoir plus sur ces gestionnaires de portefeuille, voir la vidéo *: Choisir les bons gestionnaires de portefeuille*, sur fondsdesjardins.com > Liens utiles > Vidéo.

HOP

FAITES-EN L'ESSAI DÈS MAINTENANT ET LAISSEZ-VOUS TENTER, CAR TOUS LES MOMENTS SONT BONS POUR ÉPARGNER !

PETITE ÉPARGNE DEVIENDRA GRANDE AVEC HOP-ÉP@RGNE !

C'est toujours le moment d'épargner avec l'outil d'épargne instantanée Hop-Ép@rgne de Desjardins. Où que vous soyez, quand vous voulez, vous pouvez ainsi effectuer un virement instantané de l'un de vos comptes vers un compte Ép@rgne à intérêt élevé, lequel est automatiquement ouvert dès que votre projet d'épargne est créé avec l'outil Hop-Ép@rgne de l'application Services mobiles Desjardins*.

À chaque fois que vous effectuez un virement avec l'outil Hop-Ép@rgne, vous pouvez visualiser graphiquement la progression de votre épargne en fonction de l'objectif que vous avez établi. Vous pouvez aussi suivre le solde de votre compte de provenance et celui de votre compte Ép@rgne à intérêt élevé.

Des virements sans frais

Il n'y a aucuns frais reliés aux virements effectués avec l'outil Hop-Ép@rgne, que ce soit pour faire des dépôts dans votre compte Ép@rgne à intérêt élevé ou pour effectuer des transferts vers d'autres comptes tels un Fonds Desjardins, un Portefeuille Diapason ou un Portefeuille SociéTerre.

* L'application Services mobiles Desjardins est disponible pour les produits Apple[MD] (iPhone, iPad et iPod touch) et Android[MC] (téléphones intelligents et tablettes). [MD] Apple est une marque déposée de Apple inc. [MC] Android est une marque de Google inc.

ÉDUCATION FINANCIÈRE

PAR ANGELA IERMIERI / PLANIFICATRICE FINANCIÈRE MOUVEMENT DESJARDINS*

L'AVENIR D'UN ENFANT VOUS TIENT À CŒUR ?

Aidez-le dans ses études postsecondaires en investissant dans un Régime enregistré d'épargne-études

L'avenir d'un enfant se dessine bien avant qu'il n'entreprenne ses études postsecondaires. Déjà, en investissant dans un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) vous lui faites savoir que vous souhaitez qu'il réussisse ses études. C'est là un encouragement qui vaut son pesant d'or et qui pourrait l'inciter à s'inscrire dans une école de métiers, un collège ou une université.

Cependant, ces études coûtent cher. On estime ainsi que cinq années d'études postsecondaires coûteront 122 625 $ pour un enfant né en 2013 et qui les entreprendra en 2030 à l'extérieur du foyer familial.

Heureusement, en investissant dans un Régime enregistré d'épargne-études (REEE), vous pouvez faciliter le financement de ces études, que ce soit en investissant dans un Fonds Desjardins, un Portefeuille Diapason ou un Portefeuille SociéTerre.

Pourquoi est-ce avantageux d'investir dans un REEE ?

Investir dans un REEE comporte plusieurs avantages indéniables. En voici les grandes lignes.

› Le REEE donne droit à de généreuses subventions gouvernementales pouvant atteindre 12 800 $, selon les cotisations versées et le revenu familial net.

D'ALLÉCHANTES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ACCESSIBLES AVEC UN REEE

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

- Octroyée par le gouvernement du Canada
- Subvention maximale de 600 $ par année et de 7 200 $ à vie

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)

- Octroyé par le gouvernement du Québec
- Paiement maximal de 300 $ par année et de 3 600 $ à vie

Bon d'études canadien (BEC)

- Pour les jeunes de moins de 15 ans[1], issus d'une famille à faible revenu
- Montant initial de 500 $ et versements supplémentaires de 100 $ par année, dans les années suivantes, pour un maximum de 2 000 $

› Vous pouvez cotiser jusqu'à 50 000 $ et les revenus de placement fructifient à l'abri de l'impôt, tant qu'ils restent dans le régime.

› Si vous investissez suffisamment tôt dans la vie de l'enfant, l'épargne accumulée pourrait couvrir une grande partie du coût des études, permettant ainsi d'éliminer ou de réduire les dettes d'études.

Comment est-ce possible d'économiser dès maintenant ?

L'une des façons les plus simples d'investir dans un REEE est d'inclure vos cotisations dans votre budget et d'effectuer des versements périodiques. C'est facile et abordable, car vous pouvez choisir d'investir aussi peu que 25 $ par versement périodique. Pour en savoir plus, parlez-en à votre représentant !

[1] Pour les enfants nés après le 1er janvier 2004

* Planificatrice financière et représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

ESTIMATION DE LA PROGRESSION DES FRAIS D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Âge de l'enfant en 2014	13 ans	5 ans	1 an
Première année d'études postsecondaires	2018	2026	2030
Coût pour un étudiant résidant à l'extérieur du foyer familial	**93 890 $**	**112 813 $**	**122 625 $**

Hypothèses de calcul : deux années de CÉGEP et trois années d'université, augmentation des frais de scolarité de 4,25 % par an, inflation de 2,25 % par an.

Source : Calculs effectués à partir des données de Statistique Canada

POUR CONSULTER LES NOUVELLES PUBLICATIONS LÉGALES ET FINANCIÈRES DE FONDS DESJARDINS

L'Information trimestrielle sur le portefeuille (non auditée) au 30 juin 2014 est maintenant disponible sur fondsdesjardins.com, sous la rubrique Centre d'information dans la section Publications légales et financières. Ces fiches sont diffusées deux fois l'an, soit le 30 juin et le 31 décembre. Les données au 31 mars et au 30 septembre figurent respectivement dans le Rapport intermédiaire de la direction et le Rapport annuel de la direction.

ISR

INVESTISSEMENT
SOCIALEMENT
RESPONSABLE

Fonds Desjardins contribue à la conservation de la forêt boréale au Canada

En tant qu'investisseur dans les Fonds Desjardins, vous avez contribué à conserver et à protéger la biodiversité de la forêt boréale du Canada, qui constitue un écosystème unique sur la planète. En effet, Fonds Desjardins est membre du Conseil principal de la forêt boréale depuis 2010 et, à ce titre, est cosignataire de la *Vision pour la conservation de la forêt boréale du Canada*.

PROTÉGER LA FORÊT

L'objectif de la Vision est de protéger 50 % de la forêt boréale canadienne et de promouvoir des pratiques de développement durable et d'activités commerciales responsables ailleurs sur le territoire. La forêt boréale canadienne constitue un vaste territoire qui s'étend sur quelque 574 millions d'hectares (1,4 milliard d'acres) et qui abrite le quart des dernières forêts naturelles de la planète.

Les membres du Conseil principal de la forêt boréale proviennent d'organisations non gouvernementales spécialisées en conservation de l'environnement, d'entreprises des industries énergétique, minière et forestière, d'institutions financières ainsi que des peuples des Premières Nations.

EN APPRENDRE DAVANTAGE

Les membres du Conseil se réunissent deux fois l'an et se sont rencontrés à Yellowknife au printemps 2014. Cette visite dans les Territoires du Nord-Ouest, dont le sous-sol est convoité, leur a permis d'en apprendre davantage sur les ambitions de conservation du gouvernement et d'en tirer des enseignements qui leur permettront d'élaborer des stratégies de conservation dans d'autres régions de la forêt boréale.

Pour en savoir plus sur le Conseil principal de la forêt boréale, consultez le site conseilforetboreale.ca.

DES RELEVÉS VIRTUELS POUR DES RETOMBÉES BIEN RÉELLES

Les relevés virtuels des Fonds Desjardins ont permis d'économiser 2 236 610 feuilles de papier en 2013. Ce bilan environnemental se traduit par une réduction de trois tonnes de gaz à effet de serre.

2 236 610
FEUILLES DE PAPIER
=
3 **TONNES** DE GAZ
À EFFET DE SERRE

› Pour recevoir votre relevé virtuel, rendez-vous sur **desjardins.com/inscrire.**

L'AVANTAGE D'ÊTRE MEMBRE DE DESJARDINS

A AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

DES RABAIS DE FRAIS DE GESTION POUR VOTRE SOLUTION DE PLACEMENT

Être membre de Desjardins vous donne droit à de multiples avantages qui facilitent votre vie financière, qui vous aident à réaliser vos projets et à bâtir votre patrimoine. Vous pouvez ainsi bénéficier d'intéressantes économies en optant pour la gamme des produits et services financiers de Desjardins afin d'épargner, obtenir du crédit ou détenir une assurance qui vous confère une protection à un tarif très avantageux.

En matière de placement, vous pouvez aussi profiter de rabais de frais de gestion si vous accumulez 100 000 $ ou plus dans une solution de placement en Fonds Desjardins, comme un Portefeuille Diapason ou SociéTerre. Le rabais dont vous pouvez bénéficier est progressif selon le montant total de votre investissement et il est automatiquement déposé dans votre compte de Fonds Desjardins.

Vous pouvez également bénéficier d'un rabais progressif de frais de gestion, lorsque vous investissez dans une solution en Fonds Desjardins dans un régime collectif comportant un actif de 25 000 $ ou plus.

Visitez dès maintenant le site **desjardins.com/particuliers/avantages-membres** pour en savoir plus sur les multiples avantages exclusifs dont vous pouvez bénéficier en tant que membre de Desjardins !

fondsdesjardins.com

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.

FKF42422 (2014-09)